

DOMAINE ELECTRICITE (CONTINUE)

Formation à distance synchrone (en visioconférence)

7 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 265,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Il s'agit d'une formation permettant d'approfondir les connaissances du diagnostiqueur, informer des changements réglementaires et des nouveautés techniques et technologiques.
La validation de cette formation continue permet d'établir l'attestation de formation réglementaire à produire à l'Organisme de Certification;
Evaluation des acquis : QCM 10 questions (score à atteindre 75%)

FORMALISATION
Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS

PUBLIC

Toute personne certifiée qui souhaite valider sa formation continue dans le cadre du domaine Electricité.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Continue, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Electricité. Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées.

PROGRAMME

Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques : les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain ; les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement ; les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels ; la technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations ; les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic ; les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité.

FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

Variable non renseignée %

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)